



DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA F3SCT D 06 DU 28 NOVEMBRE 2023

C'est une première période particulièrement difficile et compliquée pour les personnels de l'Education Nationale qui va s'achever sous peu. Cette F3SCTD06 se tient un peu plus d'un mois après l'assassinat de notre collègue, professeur de français, Dominique Bernard, victime d'un acte terroriste commis dans la cour de son lycée par un ancien élève radicalisé. Toutes nos pensées vont une fois encore à ses proches ainsi qu'aux proches du professeur d'EPS et des deux agents de la région grièvement blessés. Nous ne devons jamais oublier que l'école publique et laïque est devenue la cible de tous les obscurantismes qui ne tolèrent pas son rôle émancipateur. Comme il y a 3 ans, après l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie tué parce qu'il faisait son métier, de nombreuses personnalités se sont empressées d'exprimer leur soutien à la communauté éducative et de réaffirmer le rôle essentiel de l'école comme rempart contre l'obscurantisme. Mais il ne suffit pas de convoquer l'idéal de l'école de la République.

Les professeur.es d'histoire-géographie sont en première ligne dans la mesure où ils et elles sont amené.es à enseigner les valeurs et les principes de la République notamment pendant les cours d'EMC et à traiter des sujets parfois très sensibles, comme la situation géopolitique dans certains pays. Les collègues qui enseignent en éducation prioritaire, ceux ayant peu d'ancienneté dans le métier, sont particulièrement exposés aux remises en cause de leur enseignement qui peut aller jusqu'aux menaces. Notre département n'échappe malheureusement pas à la règle. Comment dans ces conditions notre institution va-t-elle pouvoir redonner confiance à ces professeur.es ?

La FSU demande des actes forts pour renforcer l'École en lui donnant les moyens y compris matériel et humain de réduire les inégalités, de permettre à tous les élèves de progresser et de trouver leur place à l'école pour réussir.

Si l'amélioration de la sécurité des établissements scolaires est une nécessité, elle ne doit pas éclipser la question de l'amélioration des conditions d'enseignement ni celle des conditions de travail.

Quelle hypocrisie d'évoquer l'école « exemplaire » et de voter parallèlement un projet de budget où sont prévus 2500 suppressions d'emplois !

À la rentrée il manquait un-e enseignant-e dans au moins la moitié des établissements scolaires, et de nombreux personnels sociaux, de santé ou encore administratifs.

Quelle hypocrisie de parler de culture générale et de vouloir tout recentrer sur les savoirs fondamentaux, alors même que l'ensemble des disciplines participent de cette culture générale et à l'émancipation des jeunes. L'École ne peut pas tout, mais

pour lui permettre de remplir tout son rôle, elle a besoin de personnels formés en nombre suffisant.

Aujourd'hui, nos collègues sont pour beaucoup abimés. Et coup fatal, qui ne passe toujours pas auprès de la profession comme dans la société en générale, le gouvernement a décidé de reculer l'âge légal de départ en retraite et d'allonger le nombre de trimestres de cotisations pour pouvoir partir avec une retraite à taux plein.

Le point de rupture est atteint dans les établissements scolaires.

Année après année, les politiques éducatives des dernières décennies ont contribué à casser les protections dont bénéficiait le service public d'éducation. Elles ont imposé des réformes aggravant la résorption des inégalités. Elles ont privé l'École des moyens lui permettant d'atteindre l'objectif de réussite de tous et de toutes.

Concernant les lycées professionnels, les réformes qui se succèdent sans concertation ont vidé de sens et la transmission des savoirs et le métier de ces professeur.es. La mise en place de la réforme dès la rentrée 2024 pour les terminales BAC PRO est un non sens pédagogique: 72 heures d'enseignement professionnel en moins, l'annualisation du temps de travail avec 2 emplois du temps au cours de l'année. Les parcours différenciés des élèves lors de leur dernière année inscrit l'inégalité d'accès à l'examen comme un principe de cette réforme.

La réforme Grandjean entraîne la perte de 203 heures d'enseignement sur les 3 années. Le gouvernement fait des économies sur les élèves les plus fragiles du système et se targue de défendre dans des grands plans les valeurs de la République. On est loin du projet émancipateur de l'école. Au final, la voie professionnelle a été dépouillée, ses élèves sont transformés en main d'œuvre et ses enseignants sont au bord du gouffre !

Les conditions de travail des enseignant-es et des AESH se sont profondément dégradées, entraînant souffrance et renoncements. Les enseignant-es et AESH demandent non pas « un choc des savoirs » mais un « sursaut du ministère » face aux problèmes que rencontrent les personnels de l'Éducation Nationale.

Le ministère porte la responsabilité de la dégradation des conditions de scolarisation de tous les élèves comme celle des conditions de travail et de la santé des personnels. Personnels qui pourtant tiennent l'École à bout de bras.

En EPS par exemple c'est plus de 1000 postes fermés depuis 2017 pour 28 000 élèves supplémentaires dans le secondaire. La dégradation des conditions de travail qui en découle a réuni 120 collègues d'EPS de l'académie lors de la semaine nationale de l'EPS autour d'un stage sur les gestes professionnels qui les exposent plus que jamais surtout avec une administration qui peine à protéger son personnel.

Avec les 2500 suppressions de postes d'enseignant-es pour la rentrée 2024, un choix est fait, celui de laisser la situation se dégrader encore davantage.

La politique d'inclusion est là encore une belle illustration de ce qui va mal dans l'éducation nationale. L'école, qui n'est pas en dehors de la société, subit

l'augmentation des inégalités. Si la loi de 2005 a permis une évolution sociétale et une amélioration de la prise en compte des élèves en situation de handicap, cette ambition ne s'est pas accompagnée des moyens nécessaires.

L'organisation de l'école inclusive cristallise à elle seule la majorité des tensions dans les écoles. Aujourd'hui l'inclusion des élèves en situation de handicap, sans oublier celle des élèves allophones, en constante augmentation dans notre département, se fait sans formation spécifique de l'ensemble des personnels. Les enseignant-es et AESH se sentent trop souvent seul-es, sans soutien de la hiérarchie et avec le sentiment de pallier les moyens dégradés auxquels doit également faire face le secteur médico-social.

D'autre part, l'accueil des élèves au comportement hautement perturbateur peut créer de véritables souffrances dans les écoles, tant au niveau des personnels que des élèves. Ces situations de plus en plus ingérables et fréquentes impactent fortement les conditions de travail.

Ce sont les raisons pour lesquelles la FSU-SNUipp des Alpes Maritimes dépose, comme dans tous les autres départements une alerte sociale, préalable à un dépôt de préavis de grève, pour dénoncer les conditions de travail dégradées des personnels de l'Education Nationale qui travaillent dans le 1er degré. La FSU-SNUipp attend des réponses concrètes, tant au niveau national qu'au niveau des départements.

Et que dire de la mise en œuvre du Pacte depuis la rentrée scolaire qui ne répond en rien aux attentes des collègues.

Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, il conduit à un alourdissement de la charge de travail des personnels et crée des tensions dans les écoles et établissements. Une enquête de la DEPP a fait la lumière sur la réalité du temps de travail des enseignantes et enseignants, la moitié travaille plus de 43h par semaine et des chiffres de l'observatoire du bien-être confirment les conditions de travail difficiles pour la profession : la moitié des personnels est en état d'épuisement avancé. De plus, le pacte porte le risque avéré d'aggraver les inégalités femmes/hommes.

Ce new management est insupportable et vecteur de souffrance au travail. La mobilité en est un autre exemple. Plus que jamais réduite, la non-mutation des collègues d'un département à l'autre est vécue comme insupportable, alors que le département ne refuse pas de détachement vers Monaco. Nous demandons que des mesures soient prises pour fluidifier le mouvement afin que le droit à la mobilité ne soit plus entravé sur les priorités nationales.

En tant que membres de la formation spécialisée, nous avons un rôle de prévention à jouer, à la fois dans les instances mais aussi lors de nos visites. Encore une fois, dans notre département, nous avons eu la démonstration malheureuse que nos préconisations ne sont pas suffisamment suivies d'effets. Les événements au collège de Tourette Levens à la rentrée 2023 illustrent, hélas parfaitement ce constat... Monsieur le président, nous ne vous demandons pas de remèdes miracles car il

n'existe pas de risque zéro dans nos métiers, nous vous demandons simplement de mettre en œuvre activement les préconisations émises ici par les membres de la F3SCT à l'issue de ses visites ou groupes de travail.

Nous profitons aussi de cette rencontre pour déplorer les retards de plus en plus importants dans la tenue des conseils médicaux ce qui a pour effet de mettre en difficulté des collègues déjà fragilisés.

Enfin, la FSU soutient l'action initiée par l'intersyndicale de la voie professionnelle et appelle les personnels à se mobiliser lors de la journée d'action du 12 décembre pour la défense de l'Enseignement professionnel public.